

Règles de conduite lors des cours de patinage

Vous trouverez ci-après les règlements que tous doivent observer lors des séances de patinage. Nous vous demandons de les lire attentivement et de les respecter afin que tout se déroule dans l'ordre et en toute sécurité.

Pour tous les parents des cours ainsi que les patineurs; Nous vous demandons de lire et d'expliquer ces règlements à vos enfants. Nous vous rappelons que lors des séances de patinage, ce sont les monitrices, les professionnelles et les représentants du comité présents qui sont responsables de la sécurité de vos enfants. Aussi nous vous demandons de ne pas ouvrir les portes de la patinoire ou d'intervenir de quelque façon que ce soit, mais plutôt de demander l'intervention d'un membre du comité que l'on reconnaît à son manteau aux couleurs du C.P.A. St-Hubert. Certains de ces règlements ne s'appliquent qu'aux patineurs des cours privés. De plus si vous voulez poser des questions à la monitrice de votre enfant ou à la professionnelle, posez d'abord la question à un membre du comité qui saura peut-être vous répondre.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION.

Règlements pour tous

- Les patineurs des niveaux 1, 2 et 3 doivent porter OBLIGATOIREMENT un CASQUE PROTECTEUR, en plus de vêtements chauds, de gants ou de mitaines. **PAS DE FOULARD.**
- Il est fortement recommandé de porter un casque de patinage ou bien de hockey car ils sont plus sécuritaires que les casques de vélo.
- Il est défendu de fumer, de MÂCHER DE LA GOMME, de manger et de BOIRE sur la patinoire.
- Il est défendu de porter des bijoux (colliers, bracelets, boucles d'oreilles pendantes, bagues).
- Le port du jean est défendu sur la patinoire.
- Le port de casquette est défendu sur la patinoire.
- Il est permis que les patineurs apportent une bouteille d'eau sur le bord de la patinoire.
- Les cheveux doivent être attachés avec des élastiques seulement ou des barrettes sécuritaires.
- Pas de flânerie dans les corridors et dans les chambres.
- **Personne ne doit rester sur le bord de la patinoire à part les responsables.**
- Le Club n'est pas responsable des objets perdus ou volés, ni des accidents survenus à l'extérieur de la patinoire.
- Les portes d'accès de la glace doivent être fermées en tout temps.
- **Les sorties à l'extérieur de la glace ne sont tolérées qu'avec une permission de l'entraîneur ou de l'un des responsables de la glace.**
- **Le (la) patineur(euse) sera exclu(e) de la glace d'une session de cours s'il (elle) manque de respect ou nuit au travail des autres.**
- Les protège-lames sont obligatoires à l'extérieur des zones caoutchoutées.
- **L'utilisation du cellulaire sur le bord de la bande ou sur la glace est interdit.**
- **L'utilisation d'un MP3, Ipod ou autres, sont interdits sur la glace.**

Règlements supplémentaires - Cours privés et semi-privés

- **Jupe de patinage** ou pantalon de patin et chandail ou robe de patinage sont **obligatoires** pour les filles. Les garçons porteront un pantalon et un chandail ou le survêtement. **Le port du Jeans est interdit ainsi que la tuque.** PAS DE NOMBRIL A L'AIR. »» **L'accès à la glace sera interdit** ««
- **Pendant la période réservée au style libre, les quatre coins de la patinoire sont utilisés pour les sauts. Les pirouettes se font au centre.**
- Les pièces de musique sont jouées par ordre de demande. Cependant, les demandes des entraîneurs ont la priorité.
- **Après trois (3) avertissements pour manquement aux règlements, le (la) patineur(euse) verra un avis écrit envoyé aux parents et une décision disciplinaire sera pris par le comité du C.P.A.**

Signature du (de la) patineur (euse) : _____

Signature du parent / tuteur : _____

Cours le _____ de _____ à _____ heure, à l'aréna _____

Nous remettre la partie du bas lors de l'inscription de votre enfant.